

**COMMUNE DE SAINTE-VERTU**  
**COMMUNES D'AIGREMONT – LICHÈRES-PRES-AIGREMONT**  
**SIAEP D'ANNAY - MOLAY**  
**ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
**TRAITEMENT DES EAUX DU PUIITS DES SAUMONTS**  
**COMMUNE DE SAINTE-VERTU - RÉUNION DU 14 septembre 2021**  
**ÉTUDE GÉNÉRALE - RELEVÉ DE DÉCISIONS**

Organisme	Participant	Qualité	Courriel
SAINTE-VERTU	M Christophe CHEYSSON Mme Joëlle DOLLE	Maire	mairie-ste-vertu@wanadoo.fr
AIGREMONT	M Frédéric MOINTREYNAUD M Laurent BECASSEAU	Maire	<a href="mailto:mairie-aigremont89@orange.fr">mairie-aigremont89@orange.fr</a>
LICHÈRES-PRES-AIGREMONT	M Olivier FARAMA M	Maire	licheres.pres.aigremont.mairie@wanadoo.fr
Siaep ANNAY – MOLAY	M Jean-Marie MAURICE Mme Claudine MANIGAULT	Président Maire de Molay	mairie-annay-sur-serein@orange.fr
SPEE	M Pierre POILLOT	Maître d'œuvre	pierre.poillot@spee21.fr
PHILIPPE CANAULT CONSULTING	Philippe CANAULT	Consultant	phkno@hotmail.fr

Cette réunion a été sollicitée par le maître d'œuvre (Pierre POILLOT – SPEE) afin de confirmer les attentes des maires de Sainte-vertu, Aigremont, Lichères-près-Aigremont et le Président du syndicat d'Annay – Molay.

L'étude générale des différentes solutions d'amélioration de l'eau potable de ces collectivités reprendra l'ensemble des solutions retenues par les Diagnostics – Schémas Directeur de chaque collectivité :

- Sainte-Vertu : bureau d'études PMH dans le cadre du groupement de communes dit de Bazarnes - Traitement
- Aigremont : bureau d'études PMH dans le cadre du groupement de communes dit de Bazarnes - Traitement
- Lichères-près-Aigremont: bureau d'études PMH dans le cadre du groupement de communes dit de Bazarnes – Interconnexion sur Aigremont
- Siaep d'Annay – Molay : bureau d'études Central Environnement ; plusieurs solutions ont été étudiées et notamment :
  - Traitement Nitrates - Pesticides
  - Interconnexion avec le SET (Tonnerrois)
  - Interconnexion avec le Siaep De Vireaux-Sambourg-Moulins
  - Interconnexion avec la commune de Noyers
  - Interconnexion avec la commune de Nitry

SPEE étudiera plus précisément 3 solutions :

A) Traitement des nitrates et des pesticides par Charbon Actif en Grain de la source des Saumonts (Sainte-Vertu) :

- ✘ Alimentation de Sainte-Vertu et d'Aigremont (situation actuelle),
- ✘ Interconnexion de Lichères-près-Aigremont depuis le réseau d'Aigremont,

**COMMUNE DE SAINTE-VERTU**  
**COMMUNES D'AIGREMONT – LICHÈRES-PRES-AIGREMONT**  
**SIAEP D'ANNAY - MOLAY**  
**ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
**TRAITEMENT DES EAUX DU PUIS DES SAUMONTS**  
**COMMUNE DE SAINTE-VERTU - RÉUNION DU 14 septembre 2021**  
**ÉTUDE GÉNÉRALE - RELEVÉ DE DÉCISIONS**

✘ Interconnexion du Siaep d'Annay – Molay depuis le réseau de Sainte-Vertu vers la reprise du syndicat ; le « meilleur » tracé sera retenu depuis la sortie de Sainte-Vertu

B) Traitement des nitrates et des pesticides par Charbon Actif en Grain de la source des Saumonts (Sainte-Vertu) :

- ✘ Alimentation de Sainte-Vertu et d'Aigremont (situation actuelle),
- ✘ Interconnexion de Lichères-près-Aigremont depuis le réseau d'Aigremont,
- ✘ Interconnexion du Siaep d'Annay – Molay avec pose de 2 canalisations :
  - une canalisation d'eau traitée
  - une canalisation d'eau « brute » afin d'acheminer les eaux de la source de Saint-Blaise . M MAURICE indique qu'une deuxième ressource existe mais n'a jamais été utilisée.

Nota : Central Environnement dans le rapport de Phase 1 du Diagnostic du syndicat reprend l'étude BAC réalisée par Sciences Environnement en indiquant :

*Saint-BLAISE : la DUP autorise un débit maximal de production de 6 m<sup>3</sup>/h et 120 m<sup>3</sup>/j.*

*« Par ailleurs, le syndicat a réalisé un second captage de 4 m de profondeur et situé à une centaine de mètres de la station de pompage actuelle. Ce dernier captait une source située au niveau des alluvions du Serein mais des problèmes de qualité de l'eau ont conduit à son abandon. En 1995, un nouveau forage a été créé à environ 50 m de la Fontaine Saint Blaise dans le but d'augmenter la ressource du syndicat. L'ouvrage, profond de 40 m, a été abandonné par le syndicat au vu de la qualité médiocre de l'eau obtenue (concentrations en nitrates supérieures à la norme) »*

C) Traitement des nitrates (des pesticides par Charbon Actif en Grain ?) de la source syndicale Saint-Blaise puis Interconnexion sur Sainte-Vertu et Lichères :

- ✘ l'autorisation de prélèvement de la source Saint-Blaise étant de 120 m<sup>3</sup>/j, une Interconnexion avec le Puits de des Saumonts (Sainte-Vertu) en eau brute devient « obligatoire » pour assurer l'alimentation de l'ensemble des communes
- ✘ Interconnexion de Sainte-Vertu depuis le réseau du Siaep d'Annay-Molay en eau traitée,
- ✘ Interconnexion de Lichères-près-Aigremont depuis le réseau d'Aigremont,

**Le consultant**

**Philippe CANAULT –17 septembre 2021**